

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 12 (1934)

Artikel: Quelques armes récemment acquises par le Musée d'Art et d'Histoire
Autor: Deonna, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



QUELQUES ARMES RÉCEMMENT ACQUISES PAR LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

W. DEONNA.

1. DAGUES DE BOURGOGNE DES XIII-XIV^e SIÈCLES.



ES quatre dagues que nous reproduisons ici ont été acquises en 1933 par le Musée d'Art et d'Histoire à la vente de la collection d'armes que M. Ch. Buttin, collectionneur et expert en armes, avait réunie dans sa demeure de Rumilly en Haute-Savoie.

M. Buttin en avait lui-même décrit les pièces les plus importantes avec sa compétence bien connue; aussi ses héritiers, en publiant le catalogue de vente¹, n'ont-il eu que peu d'adjonctions à faire à cette étude minutieuse. C'est à ce catalogue imprimé que nous empruntons quelques-uns des renseignements suivants².

Ce type de dague, spécial à la Bourgogne des XIII^e et XIV^e siècles, est caractérisé par son pommeau creux, fait de plaques de fer soudées entre elles en forme de disques à sept lobes, le huitième se confondant avec la fusée³.

Il est orné d'un médaillon circulaire, portant en relief, tel un sceau⁴, un chevalier en armure tourné à gauche, avec une inscription circulaire. Ce motif n'existe plus

¹ Catalogue de la collection d'armes anciennes, européennes et orientales de Ch. Buttin, Rumilly, 1933; cf. ROSE, *Zeitschrift für historische Waffenkunde*, 1933, p. 190.

² *Ibid.*, p. 20-22, nos 27-30.

³ Cette apparence est obtenue par la superposition de deux carrés pivotant l'un sur l'autre à angle droit.

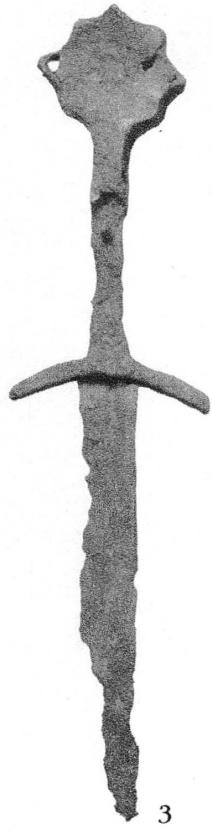
⁴ Ce sont assurément des imitations de sceaux. Sur ces sceaux équestres: ELSEN, « Gotische Reitersiegeln, *Pantheon*, 1933, p. 369 sq.; DOUËT D'ARCQ, *Collection de sceaux*, p. 863 (in LABORDE, *Inventaires et documents*), I, p. XLIII, II. Type équestre.



1



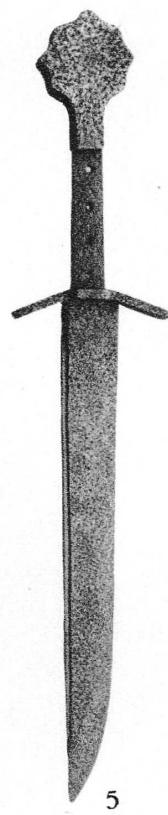
2



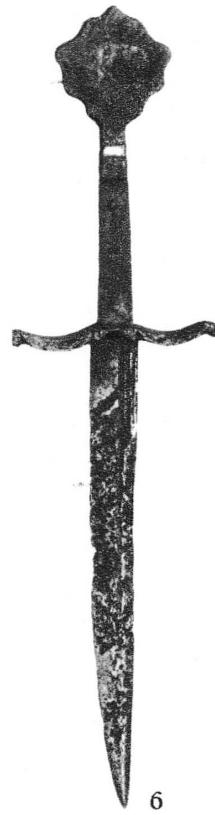
3



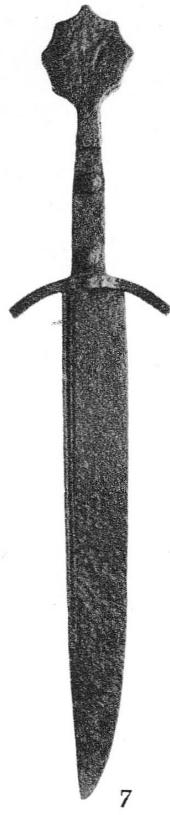
4



5



6



7



8

Pl. XV. — Dagues de Bourgogne. XIII-XIV^{me} siècles. 1 à 4. 2165. 2166. 2164. 2163. Musée de Genève. — 5 à 7. Collection Boissonnas, Genève. — 8. Musée de Lyon.

sur les n^os 1 et 2; il est très bien conservé sur une des faces du n^o 3, où trois points en relief paraissent entre les pattes du cheval et où l'inscription est très nette: «Johannes Faber»¹; il l'est moins sur le n^o 4, où il occupe les deux faces: on distingue sous le cheval un chien courant à gauche², mais l'inscription, qui varie d'une face à l'autre, n'offre plus que quelques lettres lisibles et demeure d'une restitution impossible.

* * *

M. Ch. Buttin énumère neuf exemplaires de ce type³: quatre dans sa collection, un au Musée de Châlon⁴, un au Musée de Lyon⁵ (*pl. XV, 8*), un dans la collection Boissonnas à Genève⁶, un dans la collection du comte Hans Wildeck⁷, un au Musée de Genève.

Cette liste n'est toutefois pas exacte. L'exemplaire du Musée de Genève, sur lequel nous revenons plus loin, n'a ni le même type de pommeau, ni le même décor.

La collection Boissonnas, actuellement propriété de M. Jean Boissonnas à Genève, possède non pas un spécimen de ces dagues, mais trois⁸: deux sont sans ornement sur le pommeau, le troisième provenant de Morat porte les traces d'une fleur de lys (*pl. XV, 5 à 7*).

* * *

Nos quatre dagues sont les suivantes:

1. N^o 2163. — Provenance: Pièce de fouilles, trouvée près de Lyon. Long. 0,305; lame: 0,165. XIII^e siècle (*pl. XV, 4*).

« Lame droite à un tranchant et contre-tranchant sur la deuxième moitié. Pointe obtenue par la fuite du tranchant vers le dos. Poignée en fer comprenant des quillons massifs légèrement courbés vers la lame; la fusée et le pommeau creux au contraire sont formés de plaques de fer assemblées. Fusée de section rectangu-

¹ Ce pommeau a été reproduit sans commentaire in GAY, *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, II, 1928, s. v. Pommeau d'épée, p. 255.

² Cf. les types des sceaux équestres de chasse, avec chien courant: DOUËT D'ARCQ, *op. l.*, p. XLVII.

³ Catalogue, p. 20, note 1.

⁴ CHEVRIER, « Note sur une dague du XIII^e siècle », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône*, et tirage à part, 1873.

⁵ Don de M. de Saint-Charles en 1880.

⁶ Jean BOISSONNAS, *Armes anciennes de la Suisse, Collection Charles Boissonnas*, Genève, pl. XXXI, n^o 153, p. 24.

⁷ SZENDREI, *Ungarische Kriegsgeschicht. Denkmäler*, Budapest, 1896, n^o 342, p. 134, 177.

⁸ Provenance: deux exemplaires de Morat, 1920; un du lac de Neuchâtel, 1898.

laire allant en s'aminçissant vers le pommeau, qui est en forme de disque plat, mais avec sept lobes, celui sur lequel était rivée la soie et les deux sur le diamètre perpendiculaire à celle-ci plus développés et plus saillants que les quatre intermédiaires dont les courbes sont plus adoucies. »

Catalogue, p. 20, n° 27, pl. II.

2. N° 2164. — Provenance: Pièce de fouilles trouvée en Suisse, provenant de la collection Revilliod de Muralt (n'a pas fait partie de la vente de 1923). Long. 0,290; lame: 0,160. XIII^e siècle (*pl. XV, 3*).

« La lame de même forme que la précédente, qui semble avoir été moins large au talon, porte les traces de deux gorges le long du dos, sur chaque face. Poignée composée comme celle ci-dessus, mêmes quillons en fer massif, fusée (dont la partie attenant au pommeau seule reste) et pommeau de même forme que dans l'arme précédente en plaques de fer. »

Catalogue, p. 20, n° 28, pl. II.

3. N° 2165. — Provenance: Déblais du Canal de Jonage (Isère), près de Lyon. Long. approximative (la soie est cassée): 0,330; lame: 0,185. XIII^e siècle (*pl. XV, 1; XVI, 6*).

« Même type que les deux précédentes. La lame est à un tranchant, le dos conserve son épaisseur presque jusqu'à la pointe, formée par la fuite du tranchant vers le dos. Mêmes quillons; soie et fusée presqu'entièrement disparues; le pommeau en revanche a mieux résisté et porte sur l'une de ses faces une plaquette de bronze admirablement bien conservée au centre de laquelle se détache en relief un chevalier à cheval, couvert de son armure et brandissant son épée; le pourtour de cette plaquette porte en exergue une inscription très nette: IOHANNES FABER. »

Catalogue, p. 20, n° 29, pl. II, XVI; pommeau seul, GAY, *Glossaire*, II, 1928, s. v. Pommeau d'épée, p. 255.

M. Ch. Buttin avait recherché quel pouvait être le personnage portant le nom « Johannes Faber », et M. François Buttin veut bien me communiquer à ce sujet la note suivante: « Mon père avait fait des recherches pour déterminer à qui avait pu appartenir la dague n° 29; le seul personnage historique, portant le nom de Faber, ayant vécu à une époque correspondant à cette dague, était un sénéchal d'Aquitaine, originaire de Lyon. L'attribution était possible, mais il était cependant difficile de comprendre pourquoi ce sénéchal aurait pu avoir une dague d'un type spécial à la Bourgogne (cadeau peut-être d'un ambassadeur), et comment il aurait pu perdre sa dague aux environs de Lyon. Ni l'un ni l'autre ne sont évidemment des faits impossibles; il faudrait pour les justifier cependant étudier en détail la vie de ce sénéchal. »

4. № 2166. — Provenance: Fouilles de la Saône à Trévoux. Long.: 0,340; lame: 0,185. Fin du XIV^e siècle (*pl. XV, 2; XVI, 1, 3*).

« Même type d'arme: toutefois la lame droite est à deux tranchants talutés avec arête centrale, le long de laquelle se trouve de chaque côté et sur chaque face une gorge étroite sur les deux tiers. La pointe est obtenue par la fuite régulière de ces deux tranchants vers l'axe.

« Les quillons sont plus développés que dans les armes précédentes: presque rectilignes vers l'écusson, ils s'inclinent ensuite légèrement vers la lame et esquissent une volute à leur extrémité. La fusée et le pommeau sont creux, formés de plaques de fer assemblées. Sur le pommeau se trouvait une plaquette en or, malheureusement moins bien conservée que celle de l'arme précédente (il ne reste que l'empreinte et des traces de dorure) avec également un chevalier en armure à cheval et une inscription en exergue indéchiffrable. La fusée sur sa face extérieure et les quillons sur leurs deux faces sont revêtues de plaques d'or plus ou moins bien conservées (on en compte dix-sept, cinq sur la fusée et trois sur chaque face de chacun des quillons), plaques en forme de losange au milieu desquelles est repoussée une fleur de lis. L'autre face de la fusée était couverte dans toute sa largeur d'une plaque décorée de rinceaux repoussés et qui devaient vraisemblablement être aussi en or.

« ... Celle (la dague) que nous venons de décrire diffère des autres par sa lame à section en losange, au lieu d'être à dos et à un tranchant, et par ses quillons développés et plus travaillés que les simples croisettes de section rectangulaire uniforme des autres dagues de ce type, elle appartient au contraire à la fin du XIV^e siècle. »

Catalogue, p. 21, n° 30, pl. II.

Relevons toutefois quelques inexactitudes dans ces descriptions empruntées au Catalogue Buttin. La décoration du n° 4 n'est pas en or, mais faite de feuilles de cuivre estampées sur le fer; chaque face du pommeau porte un médaillon, illustré en relief d'un chevalier, avec légende circulaire, variant d'une face à l'autre. Le n° 2165 montre aussi une incrustation de cuivre sur un des quillons.

* * *

De ces quatre dagues, la dernière revêt un intérêt spécial, s'il est vrai qu'on peut l'attribuer à Philippe le Hardi¹, qui vécut de 1342 à 1404 et qui monta sur le trône ducal de Bourgogne en 1363. M. Ch. Buttin en a cherché la preuve²:

« Parmi les hauts personnages de Bourgogne pour qui elle aurait pu être exécutée, il n'en est qu'un seul qui ait eu le droit à cette décoration de fleurs de lis qui recouvre

¹ Sur les sceaux de Philippe le Hardi au type équestre: DOUËT D'ARCQ, *op. l.*, p. 338, n° 475 sq.

² Cette attribution est acceptée par M. ROSE, *op. l.*, p. 191.

la fusée et les quillons et ceci permet, malgré le mauvais état de l'inscription du pommeau, de lui attribuer d'une façon certaine cette dague: c'est Philippe le Hardi qui reçut de son père Jean le Bon le duché de Bourgogne en donation en 1363. Un passage d'un des chroniqueurs de la Maison de Bourgogne consigne d'ailleurs avec la plus grande précision le droit des fils de France au semis de fleurs de lis et témoigne en même temps de l'usage que Philippe-le-Hardi fit de ce droit:

« Si prit le duc Philippe-le Hardi les armes de Bourgongne (qui sont de six pièces d'or et d'asur en bendes, bordées de gueulles), et *les écartela en France en chef, semé de fleurs de lis*; car j'ay sceu par Messire Jean de Saint-Rémy, chevalier (du temps qu'il fut roy-d'armes de la Toison d'or, et l'un des renommés en l'office d'armes de son temps), que *tous les fils de France doyvent porter semé de fleurs de lis*; et n'appartient a nul de porter trois fleurs de lis seulement, si non à celluy qui est roy de France, ou l'héritier apparent... ¹ »

Il est évident que ce semis de fleurs de lis, attribué aux Enfants de France et qui caractérise les princes du sang, était à leur usage exclusif. Philippe-le-Hardi y attachait le plus grand prix. Dans les comptes de la Maison de Bourgogne, on en rencontre la mention presque à chaque page. Lorsque le rédacteur ne se contente pas pour les objets personnels du duc de formules générales comme « où sont les armes de Mgr » ou « armoiez des armes de Mgr », les descriptions qu'il en donne signalent à part la présence de ces lis, c'est ainsi qu'on trouve, pris au hasard dans ces comptes, les exemples suivants:

1372 « ... pour 5 houpes de plumes d'otruce, mises sur les *fleurs de lis* du bacinet de Mgr » ² ou bien:

1389 « ... pour avoir fait en la *fleur de lis* d'or du bacinet de Mgr I fleuron d'or en l'un des costés, et pour avoir remis à point toute lad. *fleur de lis*... » ³.

Philippe-le-Hardi tenait d'ailleurs tellement à cet emblème que lorsqu'il faisait refaire ses sceaux trop effacés, il y faisait ajouter de nouvelles fleurs de lis, ainsi que nous l'apprend cet autre extrait de compte, qui enregistre le paiement de l'orfèvre qui fit ces nouveaux sceaux:

1387 « tout à la semblance desdits premiers séelx... et qu'il y a en différence ou champ entre les deux piez de l'ymage de Mgr dues petites *fleurs de lys* ferues au tast, ou contreséel une petite *fleur semblable* dessous l'escus, et ou petit séel une petite *fleur de lys* dessus l'escus » ⁴.

¹ Olivier DE LA MARCHE, *Mémoires*, p. 313, col. 2. Edit. Buchon, Paris, 1836.

² B. PROBST, *Inventaires... et extraits de comptes des Ducs de Bourgogne*, tome I, p. 293, n° 1587, Paris, Leroux, 1902-1904.

³ *Ibid.*, tome II, p. 494. N° 3189.

⁴ *Ibid.*, tome II, p. 330. N° 1828.

Ailleurs c'est une chambre à son usage qu'il fait décorer, et c'est encore de fleurs de lis qu'il la fait tendre, comme nous le révèle un achat:

1387 « pour 4 pièces de drap d'or de Damas à *fleurs de liz*, de quoy Mgr a fait faire une petite chambre pour soy »¹.

« Il serait fastidieux de multiplier davantage ces exemples; toutefois nous pouvons ajouter à ces textes une preuve iconographique de la préférence du duc pour les fleurs de lis, c'est celui du sceau qu'il fit exécuter à Dijon en 1389 et sur lequel ce sont encore des fleurs de lis qui décorent son armure et celle de son cheval². »

« La dague en question ne peut donc avoir appartenu qu'à Philippe-le-Hardi, seul prince dont les titres historiques justifient sur une arme caractéristique de la Bourgogne une décoration composée principalement des fleurs de lis de France, et cette attribution donne à cette dague, malgré son état de pièce de fouilles, une valeur historique de tout premier ordre. Elle est vraisemblablement la seule pièce que l'on puisse attribuer à ce fils de Jean-le-Bon, qui resta toute sa vie « moult bon François » au dire d'Olivier de la Marche, en un temps où cependant les intérêts de la Maison de Bourgogne s'opposaient chaque jour à ceux de la France, et qui toute sa vie, même lorsqu'il eut ajouté à la mort de son beau-père en 1384 à son titre de duc de Bourgogne ceux de comte de Flandres, d'Arbois, de Nevers, de Rethel, etc., signa: « Philippe, fils de roy de France ».

* * *

C'est à tort que M. Buttin range dans la série précédente une dague du Musée de Genève³ et qu'il lui attribue un pommeau en losange⁴. En réalité, elle ne porte nullement le même décor, et son pommeau plat, en forme d'un polygone simple à huit pans plus ou moins réguliers, montre d'un côté un écu accosté de deux rosaces, détails qui sont incrustés et dorés. Cet écu porte une fleur de lis avec deux oiseaux affrontés sur les pétales de droite et de gauche. Cette belle pièce a été reproduite ici même par M. H. Deonna qui, toutefois, n'a pu en identifier les armoiries⁵. On connaît plusieurs dagues de ce type, propre aussi à la Bourgogne, dont le même pommeau polygonal porte un écu avec armoiries, et qui datent des XIII-XIV^e siècles. Le Musée de Berne possède un exemplaire trouvé dans le lac de Bienna près de Nidau

¹ B. PROBST, *Inventaires... et extraits de comptes des Ducs de Bourgogne*, tome II, p. 290. № 1661.

² Collect. des Archives, № 478, Artois, № 33. Cf. aussi DEHAISNES, *Histoire de l'art en Flandre*, pl. XIII et p. 467. Lille, Danel, 1886.

³ Catalogue, p. 20, note 1.

⁴ *Ibid.*, p. 21, et note 1.

⁵ № 1518. *Genava*, XI, 1933, p. 107, pl. VIII, en bas à gauche. Par erreur typographique, cette pièce a été datée du XVI^e au lieu du XIV^e siècle.

en 1881, à l'écu orné d'un lion rampant tourné à droite, peut-être les armoiries Habsbourg¹. Un second exemplaire, trouvé à Nidau en même temps que le précédent, porte aussi un lion rampant, mais tourné à gauche; il a passé de la collection E. de Fellenberg dans celle d'Engel-Gros, et fait actuellement partie de la collection de M. le prof. P. Ganz, à Bâle². Deux autres sont conservés au Musée national de Zurich³ et portent comme le nôtre une fleur de lis, mais sans oiseaux (*pl. XVI, 4, 8*). Un exemplaire au Musée de Zurich n'a aucun motif sur son pommeau de même forme polygonale⁴ (*pl. XVI, 5*).

Notons que le motif de la fleur de lis déformée apparaît encore sur le pommeau d'une dague du Musée national de Zurich⁵, en forme de disque plat avec bouton à la partie supérieure, type savoisien des XIII-XIV^e siècles, dont un exemplaire sans décor existe dans la collection Boissonnas à Genève⁶.

Cet emblème est donc fréquent sur les dagues de cette époque⁷, et ceci nous incite à ne pas accepter sans hésitation l'attribution de l'une de nos pièces à Philippe-le-Hardi de Bourgogne, malgré les arguments invoqués par M. Buttin. Cette fleur de lis n'est pas seulement un meuble d'armoiries tel que nous le voyons dans les écus de quelques exemplaires⁸ et propre à la maison de France qu'imitera la Bourgogne; elle est aussi un emblème décoratif⁹, qui n'est pas rare sur les armures jusqu'à une date récente¹⁰. Son sens est peut-être religieux à ses débuts, et son origine peut être cherchée non seulement dans l'ornementation du christianisme primitif, mais bien au delà dans l'art antique.

¹ WEGELI, *Inventar der Waffensammlung des bernischen historischen Museums in Bern*, Jahrbuch d. bernischen historischen Museums in Bern, VII, 1927, p. 31, n° 1038, fig. 249, 250, pl. XL; ID., *Inventar der Waffensammlung des bernischen historischen Museums*, II, *Schwerter und Dolche*, 1929, p. 275; *Indicateur d'antiquités suisses*, XVI, 1883, pl. XXVII, 4 et 4a; GANZ, *Geschichte der heraldischen Kunst in der Schweiz*, p. 100, fig. 65, à gauche.

En décrivant les deux pièces de Nidau (*Indicateur*, 1883, XVI, p. 377), Zeller-Werdmüller commet une erreur en prétendant que le lion est couronné et par suite en le refusant aux Habsbourg. Il ne l'est sur aucune de ces pièces.

² WEGELI, *Jahrbuch*, VII, 1927, p. 31; GANZ, *L'œuvre d'un amateur d'art*, pl. 125; ID., *Geschichte der heraldischen Kunst in der Schweiz*, p. 100, fig. 65, à droite; BUTTIN, *Catalogue*, p. 21, note 1; *Indicateur*, XVI, 1883, p. 377, pl. XXVII, 5 et 5a.

³ WEGELI, *Jahrbuch*, p. 31; GESSLER, *Schweizerisches Landesmuseum. Führer durch die Waffensammlung*, 1928, p. 33, pl. 9 en haut: LM. 10221, fleur de lis gravée, ancienne collection Angst. Sans provenance précise. — LM. 7017. Suisse occidentale, fleur de lis en relief.

⁴ LM. 7915. Ile de Saint-Pierre, lac de Bienne.

⁵ N° 24576.

⁶ *Collection Ch. Boissonnas*, pl. XXXI, n° 147, p. 24.

⁷ Nous la notons sur les exemplaires suivants mentionnés dans cet article: 1^o dague de l'ancienne collection Buttin, voir plus haut, n° 4; 2^o dague de la collection Boissonnas; 3^o dague du Musée de Genève, n° 1518; 4^o trois dagues du Musée de Zurich.

⁸ Musée de Genève, n° 1518; deux exemplaires du Musée de Zurich.

⁹ Exemplaire du Musée de Zurich, n° 24576.

¹⁰ Ex. Morions allemands du XVI^e siècle, DEMMIN, *Guide des amateurs d'armes* (3), p. 294.

2. — L'ÉPÉE DE CHARLES-EMMANUEL I^{er} DE SAVOIE.

Né en 1562, monté sur le trône ducal en 1580, mort en 1630, le duc Charles-Emmanuel I de Savoie est surtout connu des Genevois d'aujourd'hui comme l'instigateur de l'Escalade de 1602, où leurs ancêtres repoussèrent victorieusement l'attaque des troupes savoyardes et déjouèrent une des plus graves tentatives faites par leur ennemi héréditaire pour anéantir leur liberté. Les souvenirs de cette nuit célèbre sont présents à la mémoire de tous nos concitoyens, et le Musée d'Art et d'Histoire en conserve les témoins les plus précieux, le butin fait sur les assaillants en déroute: échelles démontables, armures noires, casque et cuirasse du pétardier Picot, pétards encore intacts, lanterne sourde, armure et épée d'apparat de Brunaulieu, gouverneur de Bonne et chef de l'entreprise avortée. Ces documents, plus d'une fois décrits, en particulier par M. Emile Demole, conservateur des Armures¹, constituent le trophée de l'Escalade, dans la Salle des Armures de notre Musée.

Accrochée à la paroi de la même salle, une médiocre peinture² conserve les traits du promoteur de cette « belle cascade », selon ses propres termes de dépit, le duc Charles-Emmanuel I^{er} qui, malheureux en politique, a cependant été surnommé « le Grand ».

A l'épée de son malchanceux subordonné, le Musée d'Art et d'Histoire ajoute aujourd'hui une de celles³ que portait vraisemblablement le duc lui-même, achetée à la vente d'une importante collection d'armes qu'un collectionneur réputé, M. Charles Buttin, avait réunie dans sa demeure de Rumilly en Haute-Savoie⁴. L'acquisition nous a été facilitée par la générosité des héritiers qui ont tenu à ce que cette pièce entrât dans nos collections, non seulement pour les souvenirs locaux qu'elle évoque, mais aussi en témoignage de l'intérêt que leur père portait à Genève et à notre Musée⁵ (*pl. XVI, 2, 7*).

¹ E. DEMOLE, « Quelques souvenirs de l'Escalade de 1602 conservés à la Salle des Armures », *Mélanges de la Société auxiliaire du Musée*, 1922, p. 91; *id.*, *Souvenirs de l'Escalade de 1602 conservés à la Salle des Armures*, 1922.

Autres documents de l'Escalade, *Genava*, I, 1923, p. 61, note 1; en particulier un vitrail, au Musée, *ibid.*, p. 149, fig. 4; *ibid.*, III, 1925, p. 306, n° 7.

² N° d'inventaire 1833.

³ N° d'inventaire 2153.

⁴ Voir le *Catalogue de la collection d'armes anciennes, européennes et orientales de Charles Buttin*, Rumilly, 1933. M. W. ROSE consacre à cette collection un article dans la *Zeitschrift f. historische Waffenkunde, Neue Folge*, IV, 8 octobre 1933.

⁵ M. CH. BUTTIN est l'auteur d'un mémoire sur « Le guet de Genève au XV^e siècle et l'armement de ses gardes », 1910, où il décrit en particulier, p. 125, trois brigantines de notre Musée, de la fin du XV^e siècle. Nous lui devons aussi une belle étude sur « La rondache de parement de la Salle des Armures », *Genava*, II, 1924, p. 225.

En voici la description technique, faite par l'auteur du catalogue ¹, M. François Buttin, d'après les notes laissées par son père lui-même:

« Lame à deux tranchants à « ricasso », courte gouttière avec l'inscription RESPICE qui figurait déjà sur l'épée d'Emmanuel-Philibert, actuellement au Musée de Turin.

Quillons courbés en sens inverse, pas d'âne, arc de jointure et anneau de garde. Coquille bivalve de forme hémisphérique vissée à l'anneau de garde et aux extrémités des pas d'âne; elle est entièrement décorée de rinceaux ajourés et chacune des valves porte en son centre sous une couronne ducale les lettres C. E. entrecroisées. Fusée en cuir cannelée en torsade avec un simple filigrane. Pommeau en poire. Les extrémités des quillons, les parties centrales de l'anneau de garde de l'arc de jointure, le dessus et le dessous du pommeau sont sobrement ciselés. Arme historique en excellent état. »

L'authenticité de l'arme ne prête à aucun soupçon, selon l'avis de plusieurs connaisseurs ²; sa facture et son style sont ceux du début du XVII^e siècle ³.

* * *

Le mot RESPICE inscrit sur la lame est l'abréviation de la sentence empruntée à Jes. Sirach, 7, 40: « Quidquid agis, prudenter agas et respice finem ». Elle paraît déjà sur l'épée du duc Emmanuel-Philibert (1553-1580), conservée au Musée de Turin: on lit d'un côté de la lame *Respice*, de l'autre *Vinem*, ce dernier mot étant une erreur du graveur pour *Finem* ⁴. Il est vraisemblable que Charles-Emmanuel l'a empruntée à son père. Cependant elle a été adoptée aussi par divers personnages ⁵: l'empereur Maximilien I ⁶; Bruno II, comte de Mansfeld ⁷; Georges I le Pieux,

¹ Catalogue, p. 69, n° 198, pl. I et VIII.

² M. W. Rose, de Baden-Baden, M. Gessler, conservateur des Armures au Musée national suisse, à l'obligeance desquels nous sommes redevables de plusieurs renseignements précieux dont nous faisons état ici.

³ Selon M. W. ROSE: « Ende des 16. bzw. Anfang des 17 Jahrhunderts. Dies beweisen insbesondere die Gestaltung des Griffes mit dem birnförmigen Knauf, den geschwungenen Parierstangen, dem Parierbügel und Parierring, nebst den halbkugligen, in Ranken durchgebrochenen doppelseitigen Stichblättern, sowie endlich auch die Form der langen geraden zweischeidigen Klinge ». Selon M. GESSLER: « Den Degen N° 198 würde ich seiner Form nach in die Mitte des 17 Jahrhunderts datieren, doch da es ein Stück auf Bestellung war, könnte diese Form sozusagen als Neuheit, Neuerfindung eines Waffenschmieds, als kostbare Fürstenwaffe früher entstanden sein, jedenfalls aber niemals vor Anfang des 17. Jh.

⁴ *Armeria antica e moderna di S.M. Carlo Alberto descritta dal Conte Vittorio Seyssel d'Aix*, Turin, 1840, p. 299, n° 955; ANGELUCCI, *Catalogo della Armeria reale*, Turin, 1890, p. 239, n° G. 24.

⁵ Max LÖBE, *Wahlsprüche, Devisen und Sinsprüche Deutscher Fürstengeschlechter des XVI. und XVII. Jahrhunderts*, Leipzig, 1883.

⁶ *Ibid.*, p. 125, « Tene mensuram et respice finem »; jeton de couronnement, 1486 (1459-1519).

⁷ *Ibid.*, p. 107, « Anfang bedenk das Ende », thaler de 1615, date de sa mort (1545-1615).



Pl. XVI. — 1. 3. 2166. Dague de Bourgogne. Cf. pl. XV, No 2. Musée de Genève. — 2. 7. 2153. Epée de Charles Emmanuel I, duc de Savoie. Musée de Genève. — 4. 5. 8. LM 10221. LM 7915. LM. 7007. Dagues de Bourgogne. Musée de Zurich. — 6. 2165. Dague de Bourgogne. Cf. pl. XV, No 1. Musée de Genève.

landgrave de Hesse-Darmstadt¹; Georges-Guillaume de Brandenburg². M. W. Rose, qui nous fournit aimablement ces renseignements, ajoute encore à cette liste Henri van den Keere, imprimeur (1567), les familles Elsner, Ercolani, Finet (jeu de mot avec Finem), Giese, v. d. Noot, Priestley, Ronow, Wauthier, Woelmont. Emmanuel-Philibert et Charles-Emmanuel I portaient encore d'autres devises³; le premier: Infestus infestis⁴, Non sine vindice⁵, J'ay de quoy la relever⁶, Pugnando restituit rem⁷, Spoliatis arma supersunt⁸, Instar omnium⁹; le second: Nec degenero¹⁰, Benedic haereditati tuae¹¹, Conforme al tempo si muove¹², Discerne causam meam¹³, Dum premor amplior¹⁴, In virtute tua¹⁵, Omnia dat qui justa negat¹⁶, Opportune¹⁷, Praelia Domini praemia¹⁸.

* * *

La coquille, décorée de rinceaux ajourés, montre en son centre la couronne ducale sous laquelle s'entrecroisent les initiales C. E. Ce même monogramme paraît aussi sur toutes les pièces d'une armure noire d'un des hommes d'armes de Charles-Emmanuel I, au Musée de Turin¹⁹.

Tous ces détails caractéristiques, style, couronne, devise, monogramme, la provenance d'une des plus anciennes familles de la noblesse savoyarde²⁰, la certitude de cette attribution qu'avait M. Ch. Buttin, expert en armes d'une autorité et d'une probité universellement reconnues, et que partagent d'autres connaisseurs en

¹ *Ibid.*, p. 91, « Respice finem » (1547-1596).

² *Ibid.*, p. 34, « Anfanck bedenck das Ende » (1595-1640); Thaler de 1627-1636, 1639.

³ J. DIELITZ, *Die Wahl- und Denksprüche, Felsgeschreie, Losungen, Schlacht- und Volksrufe*, etc., Francfort, 1884.

⁴ *Ibid.*, p. 147.

⁵ *Ibid.*, p. 220.

⁶ *Ibid.*, p. 417.

⁷ *Ibid.*, p. 262, modification du vers de l'Eneid. VI, 846, « Cunctando restituis rem ».

⁸ *Ibid.*, p. 311. Cette devise est aussi portée par le duc Charles de Savoie, mort en 1553, après que la France l'eût spolié d'une partie de ses Etats.

⁹ *Ibid.*, p. 415.

¹⁰ *Ibid.*, p. 201.

¹¹ *Ibid.*, p. 388.

¹² *Ibid.*, p. 391.

¹³ *Ibid.*, p. 398.

¹⁴ *Ibid.*, p. 400.

¹⁵ *Ibid.*, p. 416.

¹⁶ *Ibid.*, p. 428.

¹⁷ *Ibid.*, p. 428.

¹⁸ *Ibid.*, p. 432.

¹⁹ ANGELUCCI, *op. l.*, p. 89, n° B. 39.

²⁰ Collection du baron de Blonay, près de Thonon.

armes, ce sont là autant de garanties que cette épée appartenait bien à Charles-Emmanuel I¹. Très simple, elle n'a en apparence rien de princier, elle ne peut être comparée à l'épée de Branaulieu, richement ciselée; car elle est une arme de combat, et non point comme cette dernière une arme d'apparat.

Cette pièce accroît le nombre des armes qui évoquent le souvenir de ce duc². Pour nous, elle présente un intérêt de plus, et nous aimerions penser qu'il en était ceint lorsqu'il attendait au château d'Etrembières le résultat de son attaque sur Genève.

¹ La date de cette épée ne semble pas convenir à un autre duc du même nom, Charles-Emmanuel II, 1634-1675; en tous cas, on ne saurait songer à Charles-Emmanuel III, 1701-1773.

² Au Musée de Turin, un poignard porte sur sa lame l'inscription « Charolus Emanuel dux Sabaudiae »; il s'agit de Charles-Emmanuel I. ANGELUCCI, *op. l.*, p. 326, n° H. 90. Sur des drapeaux de ce duc, C. A. DI GERBAIX DE SONNAZ, *Bandiere, Standardi et Vassilli di Casa di Savoia*, Turin, 1911, p. 28.

